

## Terme ou formule ? Réflexions autour de l'utilisation du mot *migrant* dans le discours spécialisé et médiatique

*Term or discursive formula?  
Thoughts on the use of the word migrant in specialised  
and media discourse*

**Máté Kovács**

Université Eötvös Loránd de Budapest, Hongrie

**Résumé :** Cet article se propose de porter un regard critique sur l'utilisation du mot *migrant* dans le discours spécialisé et médiatique. Depuis la crise migratoire de 2015, le mot *migrant* ne cesse d'être employé et recontextualisé dans divers types de discours. Son usage suscite des analyses suivant deux approches : une approche terminologique dans le cas du discours spécialisé, et une approche orientée vers l'analyse du discours (avec la notion de « formule ») dans le cas du discours médiatique. Ces points de vue croisés permettent de saisir les finesses de la notion de *migrant* telle qu'elle est employée dans le discours pour décrire la réalité contemporaine.

**Mots-clés :** migrant, terme, formule, discours spécialisé, discours médiatique.

**Abstract:** This article proposes to analyse the use of the word *migrant* in specialised and media discourse. Since the 2015 migration crisis, the word *migrant* has been used and recontextualised in various types of discourse. Its use gives rise to two analytical approaches : a terminological approach in the case of specialised discourse and a discourse analysis approach (with the notion of "formula") in the case of media discourse. These two points of view allow us to grasp the subtleties of the notion of *migrant* as it is used in discourse to describe contemporary reality.

**Keywords:** migrant, term, discursive formula, specialised discourse, media discourse.

### Introduction

En règle générale, les mots connaissent durant leur histoire des périodes plus ou moins mouvementées. Afin de décrire les réalités extralinguistiques ou les enjeux sociaux et politiques d'une époque donnée, les usagers de la langue – professionnels et amateurs – ont recours à des mots plus ou moins précis dont la fréquence d'emploi et la diffusion témoignent de l'importance de ces enjeux et événements. Ainsi, les mots sont susceptibles de présenter l'empreinte linguistique des réalités extralinguistiques d'une époque. Or, les mots ne donnent pas seulement une empreinte : ils offrent également « la possibilité de présenter le réel d'un certain point de vue, par différence avec d'autres points de vue possibles » (Krieg-Planque,

2014 : 90). Les mots participent donc à la construction de sens en discours, et c'est grâce aux mots que nous comprenons et interprétons la réalité sous un certain nom.

Au fil de leur histoire, les mots peuvent connaître des périodes intenses de changements de sens ou de forme que nous pouvons « décrire sur la foi d'énoncés attestés » (Krieg-Planque, 2009 : 21). C'est dans cette direction que nous poursuivrons notre réflexion en tournant notre attention vers le mot *migrant* qui, à notre avis, a vécu une période particulièrement intense au cours des dernières années.

### 1. Quelques remarques sur le contexte social et linguistique

La crise migratoire de 2015 a entraîné des événements de grande ampleur. L'arrivée massive de flux migratoires en Europe a provoqué de nombreux problèmes dont la régulation a nécessité la mise en place d'actions concrètes mais également l'émission de documents officiels. De plus, vu l'importance et les conséquences de ces mouvements, la migration est vite devenue l'un des sujets numéro un des médias.

Pour parler de la migration, les mots ne manquent pas. Le vocabulaire relatif à la migration s'avère très riche, comme l'attestent plusieurs glossaires<sup>1</sup>. Or, ce vocabulaire est loin d'être unanimement accepté, les unités lexicales et les expressions qui en font partie donnant parfois lieu à des incertitudes sémantiques (Perrin, 2011). Sans vouloir faire ici le tour d'horizon de tout ce vocabulaire, nous nous concentrerons principalement dans cet article sur le mot *migrant* qui semble être la véritable vedette du discours actuel sur la migration.

Si nous observons les mots dérivés à partir du verbe *migrer*, nous pouvons constater que ce dernier a donné naissance au participe présent *migrant* qui est entré par conversion (autrement dit par dérivation impropre) dans la catégorie des substantifs et des adjectifs ; il a également servi de base pour la dérivation du substantif *migration*. Ces mots fournissent, à leur tour, une base pour la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction du suffixe *-oire* : *migration* → *migratoire*, et du préfixe *anti-* qui exprime une sorte de conflictualité (Krieg-Planque, 2014 : 85). Les formes ainsi créées, comme *anti-migrant* et *anti-migration*, présentent réellement une conflictualité ; nous nous contentons d'évoquer deux exemples à titre d'illustration :

Il y a un an, le gouvernement hongrois achevait de bâtir une clôture de barbelés le long de la frontière avec la Serbie. Un mur anti-migrants de 175 km de long, prolongé sur une quarantaine de kilomètres côté croate.

(Radio France Internationale<sup>2</sup>)

Les autorités libyennes ont rapatrié jeudi 135 migrants nigériens, dont de nombreuses femmes et enfants en bas âge, qui avaient tenté sans succès de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, selon un responsable de la lutte anti-migration clandestine à Tripoli.

(Le Figaro<sup>3</sup>)

<sup>1</sup> Voir par exemple le *Glossaire de la migration* de l'Organisation internationale pour les migrations et le *Glossaire 2.0 sur l'asile et les migrations* de la Commission européenne. Cf. précisions dans les références bibliographiques.

<sup>2</sup> <http://www.rfi.fr/emission/20161123-hongrie-immigration-deuxieme-cloture-frontiere-sud> [07/04/2020].

À la suite de ce bref rappel des formes dérivées du verbe *migrer*, nous pouvons nous demander, à juste titre, pourquoi le mot *migrant* est devenu la vedette du discours migratoire actuel. À ce propos, nous renvoyons à l'étude de Körmeny (2016) dont nous résumons ici brièvement les points principaux quant aux caractéristiques spatio-temporelles du mot *migrant*. À l'instar de son verbe de base, *migrer*, le mot *migrant* est imperfectif, c'est-à-dire que l'action n'est définie ni par rapport à son point de départ, ni par rapport à son point d'arrivée. De plus, *migrant*, à l'origine participe présent, est inaccompli, c'est-à-dire que le procès est considéré en cours de déroulement et qu'il est simultané par rapport à l'action exprimée par le verbe principal de l'énoncé. Toutes ces spécificités linguistiques contribuent à rendre le migrant « [s]ans âge et sans visage [...] à jamais sur les chemins de nulle part » (Körmeny, 2016 : 89), et permettent de se désolidariser facilement de la population en déplacement. Ajoutons également que le mot *migrant* implique « une catégorisation, et [...] cette catégorisation forge l'identité de ceux qu'elle désigne » (Venturini et al., 2012 : 10).

Cet article adopte par la suite deux approches pour analyser l'emploi du mot *migrant* dans le discours spécialisé et médiatique. Dans le premier cas, nous opterons pour une approche terminologique, alors que dans le deuxième cas, nous nous orienterons vers une approche inspirée de l'analyse du discours.

## 2. Migrant comme terme<sup>4</sup>

Nous nous proposons en premier lieu de traiter *migrant* comme un terme relevant du domaine du discours spécialisé. Nous prendrons ici comme point de départ la définition d'un terme, énoncée comme il suit :

des unités lexicales dont le sens est envisagé par rapport à un domaine de spécialité, c'est-à-dire un domaine de la connaissance humaine, souvent associé à une activité socio-professionnelle (L'Homme, 2004 : 22).

Pour plus de précision, ajoutons à cette définition avec Colin (2003 : 398) que le terme « correspond à un emploi monosémique rigoureux dans une discipline donnée »<sup>5</sup>. Ces éléments théoriques à l'appui, nous pouvons dire que le terme *migrant* appartient au domaine du droit international et désigne, selon la base de données terminologiques des institutions européennes IATE, une personne qui « se déplace vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer ses conditions matérielles et sociales, ses perspectives d'avenir ou celles de sa famille »<sup>6</sup>. Par la suite, nous analyserons l'utilisation de ce terme dans le discours spécialisé de l'Union européenne<sup>7</sup>.

<sup>3</sup> <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/08/17/97001-20170817FILWWW00234-libye-135-migrants-nigerians-rapatris.php> [07/04/2020].

<sup>4</sup> Dans cette partie de notre étude, nous reprenons certaines idées développées dans notre article (Kovács, 2017).

<sup>5</sup> Sans vouloir entrer ici dans les détails des diverses conceptions terminologiques, nous nous contentons de renvoyer à l'article de L'Homme (2005).

<sup>6</sup> *InterActive Terminology for Europe*, <http://iate.europa.eu/> [07/04/2020].

<sup>7</sup> Pour une analyse contrastive français-hongrois du champ sémantique de la migration dans le discours européen, nous renvoyons à notre étude (Kovács, 2017).

Voici quelques exemples tirés de deux communications de la Commission européenne, qui font la distinction entre deux catégories de personnes :

En 2015, le mécanisme de protection civile de l'UE a été activé à deux reprises pour aider la Hongrie et une fois pour aider la Serbie à faire face aux besoins urgents découlant d'un afflux sans précédent de réfugiés et de migrants.

[...] le fonds d'aide aux plus démunis, doté d'un budget total de 3 800 000 000 EUR pour la période 2014-2020, est déjà mis à contribution pour venir en aide aux migrants et aux réfugiés en Belgique, en Espagne et en Suède.

(Commission européenne<sup>8</sup>)

Le plan d'action détaillé sur la migration remis par le président Juncker au président Erdoğan le 5 octobre définit une série de mesures concrètes englobant à la fois l'aide aux réfugiés, aux migrants et à leurs communautés d'accueil [...].

(Commission européenne<sup>9</sup>)

Ces extraits distinguent clairement, par énumération, *migrant* et *réfugié*. S'agissant de *migrant*, nous venons d'évoquer la définition proposée par IATE, il ne nous reste donc qu'à citer celle de *réfugié* : « personne qui fuit son pays pour se soustraire à de graves dangers et trouver refuge à l'étranger »<sup>10</sup>. Ainsi, nous pouvons constater que les deux termes renvoient à deux concepts différents : *migrant* fait référence à une personne optant pour une migration choisie ou volontaire, alors que *réfugié* évoque une personne forcée de migrer. Cette affirmation est corroborée par un article publié sur le site web du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés qui insiste sur le fait que « la confusion entre les réfugiés et les migrants peut avoir des conséquences graves sur la vie et la sécurité des réfugiés », et ajoute qu'« [i]nterchanger les deux termes détourne l'attention de la protection juridique précise dont les réfugiés ont besoin »<sup>11</sup>. Ces deux termes désignent donc des statuts juridiques bien distincts.

L'emploi du terme *migrant* s'avère intéressant dans l'extrait suivant :

Dans le contexte actuel de la crise des réfugiés, l'UE est confrontée à des situations dans lesquelles le nombre de personnes franchissant les frontières extérieures d'un État membre dépasse la capacité de ce dernier à gérer l'arrivée des migrants d'une manière ordonnée.

(Commission européenne<sup>12</sup>)

L'énoncé mobilise le terme *migrant* dans le contexte de la crise des réfugiés. Le choix des termes soulève des questions étant donné la différence de sens entre

<sup>8</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52015DC0490> [07/04/2020].

<sup>9</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52015DC0510> [07/04/2020].

<sup>10</sup> *InterActive Terminology for Europe*, <http://iate.europa.eu/> [07/04/2020].

<sup>11</sup> <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html> [07/04/2020].

<sup>12</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52015DC0490> [07/04/2020].

*migrant*, qui renvoie à une migration volontaire, et *réfugié*, qui dénote une migration forcée.

Il est important de remarquer que, malgré l'idée selon laquelle un terme « correspond à un emploi monosémique rigoureux » (Colin, 2003 : 398), comme évoqué plus haut, *migrant* semble posséder dans les extraits suivants une signification différente de celle constatée jusqu'ici :

Plus de 710 000 personnes – réfugiés, personnes déplacées et autres migrants – ont gagné l'Europe au cours des neuf premiers mois de l'année, et cette tendance est appelée à se poursuivre.

Il est maintenant indispensable de veiller à la mise en œuvre intégrale de ces mesures parallèles, en relevant les empreintes digitales de tous les migrants, en procédant à une sélection et à une relocalisation rapides des demandeurs d'asile [...].

(Commission européenne<sup>13</sup>)

Dans le premier exemple, l'énumération *réfugiés, personnes déplacées et autres migrants* implique que le terme *migrant* est hiérarchiquement plus haut placé que *réfugié* et *personne déplacée*. Cette relation hiérarchique apparaît également dans le deuxième extrait entre *migrant* et *demandeur d'asile* ; elle est renforcée par un moyen grammatical : l'emploi du groupe déterminant *tous les*. Pour plus de précision, définissons les deux nouveaux termes de notre analyse. *Personne déplacée* est un terme qui s'applique à « toute personne forcée de chercher refuge à l'extérieur de sa région d'origine du fait de situations de conflit, mais qui ne bénéficie pas du statut de réfugié tel que défini par la convention de 1951 »<sup>14</sup> ; *demandeur d'asile* correspond à une « [p]ersonne demandant à obtenir son admission sur le territoire d'un État en qualité de réfugié et attendant que les autorités compétentes statuent sur sa requête »<sup>15</sup>. En se basant sur ces définitions, nous pouvons observer que les notions de *réfugié*, de *personne déplacée* et de *demandeur d'asile* renvoient toutes à une migration forcée : en outre, dans la communication précitée de la Commission européenne, elles se trouvent dans une relation d'inclusion avec le terme *migrant* qui devient leur hyperonyme. Les exemples cités témoignent du fait que le terme *migrant* semble inclure dans son sémantisme non seulement la migration choisie mais aussi la migration forcée.

Ces quelques exemples suffisent, à notre avis, pour montrer que l'usage du terme *migrant* n'est pas univoque dans le discours spécialisé. *Migrant* présente des différences d'usage selon le contexte, de sorte que le sémantisme précis qu'il possédait dans le discours spécialisé où il renvoyait à une migration choisie, semble se perdre au profit d'un sens général dénotant toute sorte de déplacements forcés ou non (Kovács, 2017).

### 3. Migrant comme formule

À la suite de ce bref parcours du discours spécialisé, nous tournerons notre attention vers le discours médiatique. À propos du fonctionnement de la sphère médiatique, Charaudeau (2010) évoque deux types de logiques : une logique symbolique qui

<sup>13</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52015DC0510> [07/04/2020].

<sup>14</sup> *InterActive Terminology for Europe*, <http://iate.europa.eu/> [07/04/2020].

<sup>15</sup> *Glossaire de la migration*, [http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml\\_9\\_fr.pdf](http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf) [07/04/2020].

visse essentiellement à informer le public et qui suscite le débat social, et une logique pragmatique qui cherche à capter l'attention du public et qui se concentre sur l'idée de séduire au détriment de celle de bien informer. Remarquons qu'entre ces deux logiques, la deuxième a tendance à l'emporter sur la première, le discours médiatique actuel étant de plus en plus caractérisé par le souci de nourrir l'imaginaire du public et par le besoin de faire effet.

Dans le contexte du discours médiatique, nous nous proposons de traiter *migrant* comme une formule et, par ce biais, nous nous inscrivons d'emblée dans le domaine de l'analyse du discours. Quant à la notion de formule, elle est définie comme

un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire (Krieg-Planque, 2009 : 7),

autrement dit

une unité qui signifie quelque chose pour tous en même temps qu'elle devient objet de polémiques (Krieg-Planque, 2009 : 54).

Krieg-Planque (2009 : 63) énumère quatre propriétés essentielles de la formule : elle présente un caractère figé, s'inscrit dans une dimension discursive, fonctionne comme un référent social et comporte un aspect polémique. Par la suite, nous étudierons la formule *migrant* tout en faisant référence à ces quatre propriétés.

Revêtant la forme d'une unité lexicale simple, *migrant* manifeste un caractère figé et dispose d'une forme stable, ce qui ne l'empêche pas, comme la plupart des formules, de connaître également des variantes.

Si la Méditerranée constitue la porte d'entrée privilégiée pour les migrants en quête d'Europe, il ne faut pas négliger la voie terrestre, utilisée principalement par les Afghans et les ressortissants des Balkans.

(Le Monde<sup>16</sup>)

Le Figaro fait le tour des aides sociales dont bénéficient les migrants qui fuient les guerres, selon qu'ils sont demandeurs d'asile - hébergés ou non - ou réfugiés.

(Le Figaro<sup>17</sup>)

Ces exemples témoignent du caractère figé de la formule *migrant* (utilisée le plus souvent au pluriel), laquelle est au cœur du discours tenu sur la crise migratoire depuis 2015. Dans cette dimension discursive, *migrant* fonctionne en tant que référent social : il est donc « un signe qui évoque quelque chose pour tous à un moment donné » (Krieg-Planque, 2009 : 95). Remarquons que dans le deuxième exemple, nous retrouvons la même relation hiérarchique que celle identifiée dans le cas du discours spécialisé : *migrant* remplissant le rôle d'hyperonyme, alors que *demandeur d'asile* et *réfugié* remplissent celui d'hyponyme.

---

<sup>16</sup> [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos\\_4745981\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos_4745981_4355770.html) [08/04/2020].

<sup>17</sup> <http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/le-vrai-du-faux/2015/09/16/29003-20150916ARTFIG00326-rsa-apl-cmu-ces-aides-dont-beneficient-les-migrants-en-france.php> [08/04/2020].

Les variantes de la formule *migrant* ne manquent pas, comme le montrent les quelques extraits suivants de façon non exhaustive :

L'opposition nette entre demandeurs d'asile et migrants économiques est à ses yeux « une grammaire qu'il nous faut expliquer à nos concitoyens ».

(Le Monde<sup>18</sup>)

Avec sa politique de répartition régionale forcée des migrants en situation irrégulière, le pouvoir politique enterre de facto le principe de maîtrise du flux migratoire et de lutte contre l'immigration illégale.

(Le Figaro<sup>19</sup>)

Quelques heures après un assaut de 600 migrants sur la barrière de Mellila, la forêt de Gourougou, qui surplombe l'enclave espagnole, est ratissée par les forces de l'ordre. Selon les ONG, plus de 1 200 migrants clandestins y sont arrêtés.

(Radio France Internationale<sup>20</sup>)

Le premier exemple, tiré du *Monde*, rapporte les mots du président de la République Emmanuel Macron : il contient la variante *migrant économique* qui précise bien le but de la migration. Les deux extraits suivants mettent en œuvre la variante *migrant en situation irrégulière*, considérée comme politiquement plus correcte que *migrant clandestin*, variante qui possède quant à elle une connotation négative. Ces variantes de la formule *migrant* s'inscrivent également dans la suite des événements déclenchés par la crise migratoire de 2015 et fonctionnent comme un référent social. Enfin, nous évoquerons une autre variante de *migrant* à l'aide d'un titre d'article de *La Croix* : « Le casse-tête des migrants "dublinés" »<sup>21</sup>. Ici, l'adjectif *dubliné*, qui peut être considéré comme une création lexicale récente, donc comme un néologisme, et qui est formé à partir du nom de la capitale irlandaise Dublin, renvoie au fait que la demande d'asile de la personne en question relève de la responsabilité d'un autre État<sup>22</sup>.

La formule *migrant* présente un caractère clairement polémique, et ce sous plusieurs points de vue. D'abord, cette formule semble dotée de connotations fortement négatives que nous pouvons illustrer par des énoncés périphrastiques, une série de titres d'article du *Monde* mettant en scène quelques idées reçues<sup>23</sup> sur les migrants : « Ils envahissent la France », « Ils sont mieux logés que les SDF », « Ils viennent en France pour se faire soigner », « Ils volent le travail des Français », « Ils

<sup>18</sup> [http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2017/07/27/emmanuel-macron-ne-veut-plus-de-migrants-dans-les-rues-d-ici-a-la-fin-de-l-annee\\_5165755\\_1654200.html](http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2017/07/27/emmanuel-macron-ne-veut-plus-de-migrants-dans-les-rues-d-ici-a-la-fin-de-l-annee_5165755_1654200.html) [08/04/2020].

<sup>19</sup> <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/10/24/31001-20161024ARTFIG00126-il-faut-dire-la-verite-les-migrants-de-la-jungle-de-calais-ne-sont-pas-des-refugies.php> [08/04/2020].

<sup>20</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20150214-migrations-maroc-durcit-nouveau-ton-migrants-clandestins> [08/04/2020].

<sup>21</sup> <https://www.la-croix.com/France/Le-casse-tete-migrants-dublinés-2017-06-18-1200855953> [08/04/2020].

<sup>22</sup> Il s'agit ici du règlement du Parlement européen et du Conseil européen du 26 juin 2013, dit Règlement Dublin III, qui institue que les demandeurs d'asile doivent déposer leur demande dans le premier pays européen où ils sont entrés.

<sup>23</sup> Remarquons avec Krieg-Planque (2009 : 70) que « [...] les stéréotypes et les idées reçues, pour circulants et dominants qu'ils puissent être, et pour agissants qu'ils soient souvent, ne sont pas des formules s'ils ne sont pas co-construits par une séquence verbale stable et répétée ».

viennent profiter des allocations »<sup>24</sup>. Ces titres évoquent nombre de connotations négatives associées au mot *migrant*. Hormis ces connotations, l'emploi fréquent dans le discours médiatique de *migrant* et de *réfugié*, traités comme des synonymes, ne fait que renforcer le caractère polémique de cette formule. À ce propos, nous nous contenterons de citer un titre d'article : « Migrants : polémique en République tchèque après le marquage des réfugiés par la police »<sup>25</sup>.

Le caractère fortement polémique de la formule *migrant* se manifeste également par une prise de conscience métalinguistique, et suscite, à ce titre, des commentaires métadiscursifs. Il est d'innombrables exemples d'énoncés centrés sur ce débat sémantique autour de *migrant* ; en voici deux à titre d'illustration :

Quand arrêtera-t-on de qualifier de « migrants » des hommes, femmes et enfants qui ont le droit d'être considérés comme des « réfugiés », fuyant une guerre terrible ?

(Le Nouvel Observateur<sup>26</sup>)

[...] Mais il est vrai que le terme "migrant" est de plus en plus connoté péjorativement et recoupe beaucoup de situations très diverses.

(Le Monde<sup>27</sup>)

L'éditorial du *Nouvel Observateur* et l'expert cité par *Le Monde* dénoncent le caractère inapproprié et péjoratif de *migrant*. Ces commentaires métadiscursifs provoqués par l'usage de la formule *migrant* montrent le rôle important joué par cette dernière dans le discours public. De plus, le fait de remettre en cause la justesse du mot *migrant* pour dénommer les personnes concernées montre clairement le caractère polémique de cette formule.

Notre analyse des exemples tirés du discours médiatique témoigne du fait que le mot *migrant* dispose de toutes les propriétés nécessaires pour être considéré comme une formule. Son caractère figé, sa présence dans une dimension discursive, son caractère de référent social ainsi que son aspect polémique font de lui une formule caractéristique de notre époque.

### En guise de conclusion

L'objectif principal de notre étude était d'analyser l'emploi du mot *migrant* dans le discours spécialisé et médiatique. À partir d'exemples concrets provenant du discours spécialisé des institutions européennes, nous avons montré que l'utilisation du terme *migrant* n'est pas univoque et que ce terme peut revêtir des significations différentes selon le contexte. Quant au discours médiatique, notre analyse rend compte du fait que *migrant* possède toutes les spécificités nécessaires pour que nous puissions l'envisager comme une formule condensant les réalités et les débats

---

<sup>24</sup> [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/10/05/idee-recue-n-1-les-migrants-envahissent-la-france\\_5008359\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/10/05/idee-recue-n-1-les-migrants-envahissent-la-france_5008359_4355770.html) [08/04/2020].

<sup>25</sup> <http://www.rtl.fr/actu/international/migrants-polemique-en-republique-tcheque-apres-le-marquage-des-refugies-par-la-police-7779598395> [08/04/2020].

<sup>26</sup> <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-edito/20150818.RUE0273/refugies-ou-migrants-l-europe-doit-aider-les-syriens-en-fuite.html> [08/04/2020].

<sup>27</sup> [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences\\_4736541\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences_4736541_4355770.html) [08/04/2020].

de notre époque. Pour conclure, qu'il s'agisse d'un terme ou d'une formule, il nous semble important que les professionnels de la parole fassent bon usage du mot *migrant*, lequel jouit d'une popularité sans précédent, pour désigner ceux qui en sont vraiment.

## Bibliographie

- CHARAUDEAU, P. (2010). Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? *Communication*, 27/2, pp. 51-75.
- COLIN, J.-P. (2003). Le lexique. In YAGUELLO, M. (ed.) *Le Grand Livre de la Langue française*. Paris : Seuil, pp. 391-456.
- COMMISSION EUROPÉENNE. (2012). *Glossaire 2.0 sur l'asile et les migrations. Un outil pour une meilleure comparabilité*. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne. [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/european\\_migration\\_network/docs/emn-glossary-fr-version.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/european_migration_network/docs/emn-glossary-fr-version.pdf) [07/04/2020].
- KOVÁCS, M. (2017). Le champ sémantique de la *migration* dans des textes spécialisés parallèles : notions et équivalences. *Roczniki Humanistyczne*, 65/8, pp. 87-100.
- KÖRMENDY, M. (2016). Migrer, émigrer, immigrer ou le sens du mouvement. *Revue d'Études Françaises*, 21, pp. 85-89.
- KRIEG-PLANQUE, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- (2014). *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- L'HOMME, M.-C. (2004). *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- (2005). Sur la notion de « terme ». *Meta*, 50/4, pp. 1112-1132.
- PERRIN, D. (2012). Évolutions terminologiques et incertitudes sémantiques autour de la migration. In GHERARI, H. & MEHDI, R. (éd.), *La Société internationale face aux défis migratoires*. Paris : Pedone, pp. 71-89.
- PERRUCHOUD, R. (éd.) (2007). *Glossaire de la migration*. Genève : Organisation internationale pour les migrations. [http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml\\_9\\_fr.pdf](http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf) [07/04/2020].
- VENTURINI, T., GEMENNE, F. & SEVERO, M. (2012). Des migrants et des mots : une analyse numérique des débats médiatiques sur les migrations et l'environnement. *Cultures & Conflicts*, 88, pp. 7-30.